

N° 5 - 2019

# la lettre mensuelle

Adresse e-mail : [mairie@lachapelledebrain.fr](mailto:mairie@lachapelledebrain.fr)  
Site internet <http://www.lachapelledebrain.fr/>



## Commune de La Chapelle-de-Brain

### Horaires

MAIRIE  
et  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
LA CHAPELLE

Lundi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Mardi 9h à 12h30 - 13h à 17h30  
Mercredi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Jeudi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)  
Vendredi 9h à 12h30 - 13h à 16h30  
Tel : 02.99.70.20.03

MAIRIE  
et  
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
BRAIN-SUR-VILAINE

Mardi 9h30 à 12h30  
Tel : 02.99.70.20.12

Levée du courrier :

APC La Chapelle de Brain : 10h00  
Boîte aux lettres Brain : 9h30  
Boîte aux lettres La Chapelle : 10h00  
Boulangerie Renac : 15H45

### Compte rendu réunion conseil municipal Vendredi 10 Mai 2019

Nouveau mail mairie :  
[mairie@lachapelledebrain.fr](mailto:mairie@lachapelledebrain.fr)

### Horaires d'ouverture de la Médiathèque de La Chapelle de Brain

Mercredi	14h30 - 18h00
Jeudi	16h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h30

Tél. 02.99.70.13.95

**Prochaine réunion du Conseil Municipal  
le Vendredi 28 Juin 2019  
à 19h30**

## **Compte rendu réunion conseil municipal du Vendredi 10 Mai 2019**

**Présents** : M. JULAUD Dominique, Maire, Mmes : BRIZAY Marie-Annick, BÉRARD Michèle, CERISIER Bénédicte, DRION Lucette, HENRY Maryvonne, MM : CHEREL Victor, DEBRAY Pierre-Yves, LIENARD Bruno, LOLLIVIER André, MAHE Pascal, MORISOT Yohann

**Excusé(s)** : Mme GRIMAUD Marie-Paule, M. POULAIN Yvonnick

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BÉRARD Michèle

### **Restauration de la bannière Saint Melaine - participation de la Paroisse**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la bannière Saint Melaine classée au patrimoine religieux et propriété communale va faire l'objet de travaux de restauration dont le coût est estimé à 8000 euros TTC.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Paroisse Saint Melaine du Pays de Redon représentée par le Père Paul Habert a décidé de participer financièrement à ces travaux de restauration à hauteur de 1500 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la participation financière de la Paroisse Saint Melaine du Pays de Redon et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette participation.

### **Remplacement photocopieur mairie de La Chapelle**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de changer le photocopieur de la Mairie pour un photocopieur plus performant. Le photocopieur actuel de la Mairie pourrait être mis à disposition à la mairie annexe de Brain-sur-Vilaine. Il propose de ne pas acquérir un nouveau photocopieur mais de procéder à une location. Les sociétés TBI et SIGMA de Redon ont été sollicitées afin de nous indiquer leurs tarifs de location :

1) société SIGMA : Location copieur couleur avec option pliage/agrafage : 68,04 euros HT par mois - maintenance : copie noire à 0,0049 € HT et copie couleur à 0,049 € HT,

2) société TBI : Location copieur couleur avec option pliage/agrafage : 94,70 € euros HT par mois - maintenance : copie noire à 0,0039 € HT et copie couleur à 0,039 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition du Maire de louer un photocopieur à la société SIGMA aux conditions proposées et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location et toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette location.

### **Convention de gestion avec EPTB - Marais de Rosidel**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention entre l'Etablissement Public de Territoire et de Bassin de Vilaine, la fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine et la commune de La Chapelle-de-Brain. Cette convention porte sur les modalités de réalisation d'une fraie fonctionnelle à brochets dans le marais de Rosidel. Cet ouvrage sera réalisé entre juin et octobre 2019 et sa mise en fonctionnement est prévue en février 2020. L'EPTB s'engage à assurer le financement de l'intégralité des travaux nécessaires à la réalisation et à l'entretien de l'ouvrage hydraulique de Rosidel, la commune s'engageant à autoriser la réalisation de l'ouvrage et l'accès aux techniciens pour la gestion de l'ouvrage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE la réalisation d'une fraie à brochets dans les marais de Rosidel par l'EPTB (Etablissement Public de Territoire et de Bassin de Vilaine) accompagnée de la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention conclue entre l'EPTB, la fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine et la commune de La Chapelle-de-Brain ainsi que toutes les pièces constitutives de ce dossier.

### **Participation aux frais de fonctionnement école publique de Langon**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune participe aux frais de fonctionnement de l'école publique de Langon en fonction du nombre d'élèves originaires de la commune de La Chapelle-de-Brain et scolarisés dans cet établissement.

Pour l'année scolaire 2019, la participation demandée s'élève à 14 612.77 euros (17 élèves).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Langon pour un montant de 14 612.77 euros et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette dépense.

### **Demande de bilan de compétences - adjoint du patrimoine**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande de Madame Mélanie CHAUVEL, adjointe du patrimoine intercommunal à la médiathèque de La Chapelle-de-Brain et de Renac pour le financement d'un bilan de compétences. Ce bilan serait effectué auprès du CLPS de Redon, d'une durée de 24 heures et d'un montant total de 1350 euros soit un financement de 675 euros par commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la prise en charge financière du bilan de compétences de Madame Mélanie CHAUVEL à hauteur de 675 euros,  
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette dépense.

### **Travaux de sécurisation du bourg - subvention : demande de Fonds de Concours complémentaire**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre des travaux de sécurisation du bourg de La Chapelle-de-Brain, la commune s'est vu attribuer par Redon Agglomération une subvention au titre des fonds de concours d'un montant de 13000 euros. Le montant prévisionnel des dépenses pour ces travaux ayant augmenté, la commune est en mesure aujourd'hui de solliciter l'attribution de Fonds de Concours complémentaires pour investissement 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de solliciter le versement de Fonds de Concours d'investissement complémentaires auprès de Redon Agglomération pour l'exercice 2019 d'un montant de 89 848.66 euros,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention financière ainsi que toutes les pièces administratives et comptables relatives à ce dossier.

### **Demande de subvention association Le Ventre**

Monsieur le Maire présente aux conseillers la demande de subvention déposée par l'association Le Ventre au titre des manifestations de l'année 2019.

Une manifestation est organisée le 25 mai : journée spectacles  
Monsieur le Maire propose d'accorder comme chaque année une subvention de 80.00 € par manifestation.

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

- accorde une subvention de 80 € à l'association Le Ventre pour cette manifestation. Elle sera prélevée au compte 6574 du budget de l'exercice en cours

### **Demande de subvention création association "Les Rives de Gannedel"**

Monsieur le Maire présente aux conseillers la demande de subvention déposée par l'association "Les Rives de Gannedel". Cette association a un but culturel a pour vocation la valorisation du patrimoine de la commune et des marais de Gannedel et sa diffusion au public.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention à la création de l'association "Les Rives de Gannedel" sur la commune de La Chapelle-de-Brain.

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

- accorde une subvention de 150 € à la création de l'association "Les Rives de Gannedel". Elle sera prélevée au compte 6574 du budget de l'exercice en cours.

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette création.

### **Avenant 1 - marché église de Brain - LOT N° 4 - entreprise de Plâtrerie Galoger**

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal du 25/10/2018 relative à l'opération de restauration de l'église de Brain-sur-Vilaine,

VU les conclusions de la commission d'appel d'offres du 07/09/2018, Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **de conclure l'avenant en plus de 1 446 € HT** ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération : travaux de restauration de l'église de Brain-sur-Vilaine,

#### **LOT N°4 : PLATRIERIE**

Attributaire : entreprise GALOGER - La Talmousière - 35760 MONTGERMONT

Marché initial - montant : 22 169,20 € HT

Travaux en Plus Value : reprises enduits supplémentaires

nefs/chœur : +1 680.00 €HT

moulure bac côté sud et plafond sacristie : +1 246.00 € HT

Travaux en Moins Value : reprise moulure entre bas côté sud et nef :

- 1 480.00 € HT

**Soit un nouveau montant du marché de 23 615.20 € HT**

- d'autoriser le maire ou son adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

### **Participation aux frais de fonctionnement classe ULIS - école Saint Michel Redon**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de participation aux frais de fonctionnement de la classe d'intégration U.L.I.S de l'école Saint Michel de Redon destinée à recevoir des élèves en situation d'handicap scolaire. Cette classe au service d'un secteur géographique intégrant la commune de La Chapelle-de-Brain, accueille un enfant de la commune. Le forfait calculé par élève s'élève à 883,46 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTENT** la participation aux frais de fonctionnement de la classe d'intégration U.L.I.S de l'école Saint Michel de Redon pour un montant de 883,46 euros,

- **AUTORISENT** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette dépense.

### **Demande de subvention pour voyage scolaire**

***Selon décision prise par le Conseil Municipal à la préparation du Budget primitif, la subvention communale s'élève à 20% du coût du voyage et plafonnée à 50 euros.***

#### **Collège Bellevue Redon**

Séjour au Pays de Galles du 31/03/2019 au 05/04/2019 auquel a participé 1 élève de notre commune :

LE BRECH Ewen.

Coût du voyage : 308.77 euros.

$308.77 \times 20\% = 61 \text{ €}$

La subvention est de 50 €.

#### **Ecole Les Ardoisières de Sainte Marie**

Séjour en classe de ville à Rennes du 24 au 26 avril 2019 auquel a participé 1 élève de notre commune :

Laélian Gauvin-Gefflot.

Coût du voyage : 70 euros.

$70 \times 20\% = 14 \text{ €}$

La subvention est de 14 € par élève

#### **Collège Le Cleu Redon**

Séjour linguistique en Espagne du 31 mars au 6 avril 2019 auquel ont participé 2 élèves de notre commune :

LIVET Elisa et RENAULT Emilie.

Coût du voyage : 410 euros.

$410 \times 20\% = 82 \text{ €}$

Soit une subvention de 50 € par élève.

La subvention communale est donc de 100 euros.

Séjour en Allemagne du 26 mars au 5 avril 2019 auquel a participé 1 élève de notre commune : LIMAN Astrée.

Coût du voyage : 350 euros.

$350 \times 20\% = 70 \text{ €}$

La subvention est de 50 € par élève

Séjour à Cardiff du 23 au 29 mars 2019 auquel ont participé 6 élèves de notre commune : ATEL Manon, AUVINET Antoine, BARBEAU Sasha, LAIGLE Jessica, OLLIVIER Lisa et PERRARD Joseph.

Coût du voyage : 404 euros

$404 \times 20\% = 80 \text{ €}$

La subvention est de 50 € par élève.

La subvention communale est donc de 300 euros

### **Locations des salles communales - application d'un acompte forfaitaire**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 2018/059 du 28/09/2018 les tarifs de location des salles communales ont été révisés. Dans la continuité de cette décision, Monsieur le Maire propose aujourd'hui l'application d'un acompte correspondant à 25% du montant de la réservation. Le versement de cet acompte permet la confirmation de la réservation. Il est à verser à la réservation et ne pourra pas être remboursé en cas d'annulation de la réservation sauf cas exceptionnels nécessitant la production d'un justificatif officiel : certificat médical, certificat de décès etc..., ou si l'annulation incombe à la Collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la mise en place d'un acompte correspondant à 25% du montant de la réservation pour toute demande de location d'une salle communale,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette décision.

## **Voeu Hôpital de Redon – Carentoir**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du vœu concernant le centre hospitalier de Redon-Carentoir :

### **"CONSIDERANT :**

▫ L'importance, dans un espace rural et urbain intermédiaire entre les métropoles, d'avoir un centre hospitalier couvrant l'ensemble des services d'urgence, maternité, pédiatrie, médecine, chirurgie, soins de suite gérontologie, urologie, psychiatrie;

▫ Que le centre hospitalier réparti sur 3 sites à Redon et 1 site à Carentoir répond aux besoins d'une population de 100 000 habitants répartis sur un rayon de 30 à 40 kms autour de Redon, ville d'équilibre territorial entre Rennes-Nantes-St Nazaire et Vannes;

▫ Le rôle déterminant de ce centre hospitalier pour donner corps, concret et opérationnel, au projet de développement d'un territoire intermétropolitain auquel adhère notre intercommunalité parmi les 13 intercommunalités membres de ce groupe de coopération ;

▫ La situation sanitaire locale dégradée concernant plusieurs pathologies, au regard des moyennes régionales (taux de prévalence pour cancers, suicides, maladies chroniques, AVC..) et les déficits en offre de services de santé de ce territoire, tant en offre de santé libérale qu'en service public;

▫ La dynamique d'animation territoriale de santé portée par notre territoire depuis 2009 qui a permis de signer le premier contrat local de santé interrégional de France avec les ARS Bretagne et Pays de la Loire avec l'objectif de réduire les inégalités d'accès à la santé et au cœur duquel le centre hospitalier de Redon-Carentoir tient une place prépondérante;

▫ Le rôle déterminant du centre hospitalier en terme de dynamiques d'emplois qualifiés sur le territoire (actuellement plus de 800 agents de la fonction publique hospitalière et plus de 60 médecins);

▫ L'atout que représente la présence d'un centre hospitalier pour l'attractivité de populations nouvelles, quels que soient les âges concernés, et pour l'accueil d'entreprises.

▫ La nécessité et l'urgence d'établir un plan d'investissements assurant la modernisation du centre hospitalier de Redon-Carentoir (restructuration ou reconstruction).

### **REDON Agglomération émet le vœu suivant:**

▫ Que le Contrat Local de Santé soit actualisé pour améliorer l'accès à une offre de soins complète sur l'ensemble du territoire et pour développer l'offre hospitalière sur un territoire éloigné des métropoles;

▫ Qu'un plan d'investissements immobiliers et de modernisation pour les 15 ans à venir soit élaboré dès cette année 2019 et mis en œuvre à partir de 2020;

▫ Qu'un bilan financier soit établi par le centre hospitalier de Redon-Carentoir et les deux ARS en matière de soutien public au service hospitalier, en comparaison des investissements conséquents en cours à Rennes et à Nantes.

### **ET S'ENGAGE À:**

▫ Alimenter en informations et en suggestions le comité de suivi du centre hospitalier Redon-Carentoir. Ce comité de suivi réunit la direction du centre hospitalier, les parlementaires, les collectivités territoriales et toutes les organisations concernées (syndicats, mutuelles, associations) et a été relancé en janvier 2019 avec une fréquence de réunion trimestrielle;

▫ Contribuer à l'évaluation et au suivi du fonctionnement du centre hospitalier de Redon-Carentoir, en diffusant auprès de nos concitoyens des informations sur les services hospitaliers et les résultats des évaluations effectuées en matière de qualité des services (tableau des évaluations et agréments qualité portés à connaissance);

▫ Favoriser le lien avec la médecine de ville;

▫ Restituer annuellement auprès de notre conseil communautaire les informations et les options provenant du Contrat Local de Santé et du Comité de Suivi du centre hospitalier de Redon-Carentoir."

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**- SOUTIENT le Voeu concernant le centre hospitalier de Redon-Carentoir.**

### **MAIRE DÉLÉGUÉ**

Monsieur Yohann MORISOT, Maire Délégué, vous reçoit sur rendez-vous les soirs en semaine ou les samedis matins à la Mairie de Brain-sur-Vilaine.

Merci d'appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous au 02 99 70 20 03.

# ... INFORMATIONS DIVERSES...

## CONCESSION CIMETIERE

La mise à jour des fichiers des cimetières de Brain et La Chapelle continue...  
Nous vous demandons de bien vouloir vous manifester auprès du secrétariat de la mairie ou de vous présenter à **une permanence** qui aura lieu le **jeudi 20 Juin 2019 de 10h00 à 12h00** à la mairie afin de mettre à jour votre concession.  
Nous vous remercions de venir avec tous les documents en votre possession.

### FÊTE DE LA MUSIQUE Appel aux bénévoles

Afin de préparer la prochaine édition de la fête de la musique, nous convions toutes les personnes intéressées pour apporter leur aide au bon déroulement de la fête (montage, démontage, buvette, restauration...).

**Réunion le mardi 28 mai 2019 à 19h**  
Salle des associations (Mairie)

On compte sur vous !

Le bureau de l'association La MARE  
Christophe Guihaire, Chloé Sanséau, Benoît Debarre, Julie Béa, Hugo Bouhier

### TRANSPORTS SCOLAIRES



A compter de l'année scolaire 2019/2020, Redon Agglomération assurera la gestion du Transport Scolaire.

L'inscription est à faire :

- soit en ligne du 6 mai au 30 juin sur le site de Redon Agglomération – Transports scolaires
- soit par mail ou voie postale du 6 mai au 15 juin

## **LA ELOI TASSIN** **SAMEDI 8 JUNI 2019** **VAY 44** **CYCLO SPORTIVE** **8<sup>ème</sup> édition**



\*\*\*\*

**Trophée de l'Ouest FFC**  
**Championnat des Pays de Loire Masters**  
Qualification pour le Championnat de France Masters

\*\*\*\*

**Au profit de Vaincre la Mucoviscidose**  
**Amigo et Centre Eugène Marquis**

\*\*\*\*

**Plus de 600 coureurs cyclistes traverseront nos deux bourgs le 8 juin prochain :**  
**Horaires de passage :**

- **La Chapelle**      **10 H 27**
- **Brain**            **10 H 32**

**Parmi eux nous pourrons applaudir Bernard Hinault**

# COLLECTE DE PHOTOS ANCIENNES de la Chapelle de Brain et Brain sur Vilaine

La Chapelle Saint-Melaine (I-et-V.) - La Place côté sud-ouest au fond le presbytère.



Afin de réaliser une exposition de photos anciennes,  
la médiathèque lance un appel !  
Jusqu'à cette fin d'année 2019,  
apportez-nous vos photos,  
nous les scannons et vous les rendons aussitôt.  
Merci pour votre contribution !

Horaires médiathèque:

mercredi 14h30-18h, jeudi 16h-18h,

vendredi 16h-18h30 et samedi 10h30-12h30

mediatheque.lachapelle2@gmail.com 02 99 70 13 95



# Octobre rose en Pays de Redon, déjà la 3<sup>ème</sup> édition !

Une 2<sup>ème</sup> édition exceptionnelle tant au niveau de la participation que du soleil pour illuminer cet élan de solidarité.  
 La ville de Redon est devenue rose avec 2500 participantes. Pour cet événement co-organisé par l'Athlé Pays de Redon et la mairie de Redon, nous pouvons compter sur le soutien de nos différents partenaires, dont Redon Agglomération, et apprécions le relais des communes du territoire pour la promotion de notre événement.  
 Nous sommes vraiment fiers de la mobilisation des habitantes du territoire et espérons les retrouver.

Le succès de notre événement nous amène à changer le lieu de regroupement qui se trouvera au Parc Anger, le dimanche matin du 20 octobre 2019, et débutera par un échauffement collectif à 10h15. Des stands et animations vous seront proposés par nos différents partenaires.  
 L'an dernier, nous avons reversé 10 000 euros aux deux comités de la ligue contre le cancer. Aussi notre collectif a également décidé d'accorder une enveloppe de 3000 euros à l'ASSAD pour satisfaire des besoins individuels de malades ainsi qu'une aide financière à l'adhésion de l'association « Les Riposteuses ». Le collectif étudiera toute autre demande de structures du territoire, parvenue à l'adresse suivante : [octobroseenpaysderedon@gmail.com](mailto:octobroseenpaysderedon@gmail.com)

Désormais vous connaissez le principe. Une course et une marche féminines de 6 km, accessibles à toutes. Nous sommes tous concernés par la lutte contre le cancer du sein qui est, en France, le 1er cancer féminin avec chaque année, près de 50 000 nouveaux cas et 11 000 décès.  
 A travers cet événement nous souhaitons promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive régulière du fait de ses bienfaits en tant que facteur de protection de ce cancer mais aussi lors de la maladie ou après les traitements.  
**Prochain défi à relever collectivement : 3000 participantes. On compte sur vous !**

## Jeudi 17 Oct. 20h20



Projection du film documentaire «La vie au fil des jours», suivi d'un échange avec les représentants de l'association «Vie et cancer».

Ce film se veut être le témoin sensible, intime, poétique des parcours de personnes touchées par la maladie, qu'elles soient malades ou proches de malades, professionnels des soins de supports ou d'association de soutien.

## Dimanche 20 Oct.



Réalisation d'un graffiti sur le thème «Octobre Rose»

JEFF, artiste graffeur bien connu dans le Pays de Redon, sera présent sur site le dimanche matin 20 octobre et réalisera sur toile pendant la marche un graffiti sur le thème «Octobre Rose». Cette toile sera ensuite exposée au Centre hospitalier de Redon.

## Dimanche 20 Oct.



Faire un don de cheveux

Deux coiffeuses d'Allaire et Rieux, partenaires de Soli-dhair, offrent une coupe aux volontaires. L'argent collecté, suite à la vente des cheveux, aide à l'achat de prothèses capillaires des personnes atteintes du cancer et en difficultés financières.



**APÉRO  
CONCERT**



Dans le cadre du festival l'Emoi des Arts, une rencontre d'artistes aura lieu du 3 au 7 juillet face à la Vilaine...

Il y aura une dizaine d'artistes présents pour la création d'œuvre sur place...

Les artistes du service technique seront présents pour une création également...

## AVIS AUX PEINTRES AMATEURS



Amis artistes, venez vous défier et vous confronter à vous-mêmes et aux autres talents et peintres amateurs de la région en participant à la première journée " peinture " organisée par le festival l'Emoi des Arts qui aura lieu le 04 AOUT 2019 de 9h00 à 19h00 .

Votre défi : peindre ou dessiner en une seule journée l'œuvre de votre choix sur toile ou sur papier.

Le thème : le village de Brain, ses vieilles pierres, son église, la vilaine, l'étang de Mr Madelin, la chapelle Saint Melaine, etc...

Le support : toile ou papier ou tout autre support selon votre choix et votre technique.

Les techniques : 3 techniques sont retenues :1-peinture à huile ou acrylique

2-aquarelle ou gouache ou pastel gras

3-encre ou crayon couleur ou fusain ou crayon bois

Age : de 14 à 99 ans

Les pré-inscriptions se feront à partir du mois de Juin par mail au : [janfolliot@outlook.fr](mailto:janfolliot@outlook.fr) ou [brunolie@hotmail.fr](mailto:brunolie@hotmail.fr)

ou par téléphone au : 0299702085

Au retour de vos œuvres, celles-ci seront jugées par le public et il y aura un gagnant par catégorie de technique.

Venez donc nombreux et embellir de vos belles couleurs ce dimanche 04 Aout.  
Tous à vos chevalets, pinceaux et pigments ...



PS : venez évidemment avec votre propre matériel. Merci.



**A partir du 15 JUIN**  
**Bourg de Brain-sur-Vilaine**

**Le club photo du LAC s'expose à :**

# *L'émoi* **DES** **ARTS**

**Exposition de photos**  
**au fil de la balade**

**GRATUIT**

**Les partenaires**  
**du festival :**

**REDON**  
Agglomération  
Bretagne Sud



**Ille & Vilaine**  
LE DEPARTEMENT



## Habitants de La Chapelle de Brain

Nous souhaitons mettre en place une plateforme locale de « covoiturage » qui recenserait les offres et les besoins.

Deux points d'infos seront mis à disposition :

- 1 au bourg de Brain, Place des Ormeaux
- 1 à La Chapelle, face à la médiathèque

Nous attendons vos propositions de trajet ou vos demandes à l'aide des fiches type disponibles dans les commerces, mairie, médiathèque et les points d'information (le site internet de la Commune).

Pour de plus amples informations, vous pouvez appeler Sandrine Barbeau au 06.70.83.82.93

<u>OFFRE</u>	<u>DEMANDE</u>
Nom :	
Tél :	
Trajet :	
Régulier <input type="checkbox"/>	
Occasionnel <input type="checkbox"/>	
Horaire facultatif :	
-	
-	
-	



## Alliance touristique en Pays de Redon



# Une réflexion autour du tourisme sur votre commune est en cours... Parlons-en !

**18 h – 20 h** : Atelier participatif

**Co-construisons l'avenir du tourisme :**  
*venez exprimer vos idées autour des projets  
touristiques de votre territoire. (Inscription obligatoire)*

*Pour faciliter l'organisation de cette rencontre, nous vous remercions  
de bien vouloir impérativement confirmer votre présence par mail :*  
**mr@atemia.org** ou par sms / appel au **06 18 72 84 91**

**Salle Espace Loisirs  
Jeudi 6 juin 2019  
La Chapelle-de-Brain**

# La Chapelle de Brain

## Fête de la Musique

Vendredi  
**14 juin 2019**  
à partir de 18:30

Ecole de violons  
Les Accords d'Eon  
Ben If  
**Mac Monday**  
Xavioos  
Le Vilain Vilaine & Co

**Feu d'artifice**  
Restauration sur place



**Le Bistrot**  
café - tabac - presse - amuse bouchés  
Brain sur Vilaine - 02 99 70 39 72

**Epicerie Lila**  
02 99 91 25 31  
La Chapelle de Brain

organisation : association La Mare - Affiche : Peter Soyman